

tous les manuscrits anciens où se trouve le nom des Ségusiaves. M. Roux a bien vite terminé la revue de cette partie importante de mon livre. « Nous ne suivrons pas M. Bernard, dit-il, dans « ses recherches sur les variantes des manuscrits à propos du mot « *Segusiavi*; le sujet est épuisé et tout a été dit. » Dit par qui ? Par moi, qui seul jusqu'ici me suis occupé de cette étude intéressante. Si M. Roux avait lu avec attention cette dissertation, il n'aurait pas dit, comme il le fait plus loin, que les manuscrits étaient opposés à l'orthographe proposée par moi.

En somme, quoique ce chapitre n'ait rien offert d'intéressant à M. Roux, il n'en est pas moins vrai qu'il renferme toute l'histoire ancienne du pays ; et j'ajoute qu'on ne trouverait peut-être sur aucun autre peuple gaulois un ensemble aussi complet de renseignements. Vous allez en juger par le résumé que j'en ferai ici en quelques lignes, pour suppléer aux omissions de M. Roux.

César nous apprend que les Ségusiaves étaient clients des Éduens, et qu'ils prirent une part active dans la guerre de l'indépendance (p. 30 et 31). — César, Strabon, Pline et Ptolémée nous font connaître l'emplacement de cette nation (p. 30-35). — Ptolémée nous fait connaître le nom des deux villes principales des Ségusiaves, Feurs et Roanne (p. 34). — Pline nous apprend que c'est sur le territoire de ce peuple que Lyon fut fondé (p. 33). — La monnaie ségusiave nous fait connaître le nom d'un des chefs de ce peuple à une époque voisine de la conquête romaine (p. 9). — Cette même monnaie et le saumon de plomb nous font connaître l'état des arts et de l'industrie de ce peuple à la même époque, et nous révèlent l'existence de mines métallurgiques sur son territoire (p. 9 et 14). — Après la conquête romaine, ce peuple est dégagé de la clientèle des Eduens et constitué en état libre. C'est ce que nous apprenons de Pline (p. 33) et de plusieurs inscriptions (p. 24 et 28). — Cette cité avait un sénat, comme on peut l'inférer du titre de *prince* donné sur une inscription à Caius Julius Jullus (p. 18). — Une autre inscription nous fait connaître l'un des duumvirs de cette cité (p. 19). — Cette dernière inscription et celle publiée page 21 prouvent que les Ségusiaves entretenaient un prêtre national à l'autel